

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier Mars à 20 h 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Afin de pouvoir respecter les gestes barrières nécessaires à la lutte contre la COVID-19, la séance s'est tenue à la salle Saint-Martin.

Étaient présents		
BARTHELET Catherine	GHARBI Stéphanie	SUE Hélène
BELOT François	JEANGUYOT Florence	SUE Julien
BOUCHEY Martine	JEANNOT Laurence	VARCHON Daniel
CUSINATO Françoise	MOULIN Cyril	VUILLEMIN Emmanuel
FUMEY Françoise	RICLOUX Benoît	
Étaient absents excusés		
BAULIEU Matthieu a donné procuration à VARCHON Daniel		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra a donné procuration à CUSINATO Françoise		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
TERRAZ-LADERRIERE Fanny a donné procuration à VUILLEMIN Emmanuel		

Ouverture de la séance à 20 h 00.

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} février dernier, et désignent comme secrétaire pour la séance de ce jour, Monsieur Daniel VARCHON.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – Accessibilité de la salle Saint-Martin – Attribution du marché de travaux

En suite de la consultation réalisée pour l'accessibilité de la salle Saint-Martin et de la réunion de ce jour à 19 h 30 de la commission MAPA,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- attribue le marché à l'entreprise FCE / Heitman pour un montant de 49 146 € 20 HT, soit 58 975 € 44 TTC,
- autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce marché.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

03 – Accueil d'un stagiaire en mairie

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accueillir durant la période du 1^{er} au 19 Mars 2021, un jeune de Pelousey, Cédric JOUFFROY, scolarisé à la Maison Familiale Rurale de Chargey-Les-Gray (70).

Ce jeune pourra intégrer le service technique et être encadré par les agents communaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire et l'autorise à signer la convention nécessaire à la mise en place de ce stage.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 – SYBERT – Convention pour la revente de matériels de compostage individuels

Le SYBERT organise la vente de matériels de compostage individuels à tarif réduit pour tous les habitants de son territoire.

À noter que les habitants, souhaitant acheter du matériel de compostage individuel, au SYBERT devront s'inscrire préalablement à une formation courte sur les bases du compostage, qui aura lieu avant la vente des matériels de compostage individuels.

La commune a la possibilité d'organiser la revente de ces équipements aux habitants de Pelousey. Pour ce faire la signature d'une convention est nécessaire entre la Commune et le SYBERT.

Le SYBERT assurera des actions de communication pour la formation des habitants et pour les modalités de mise en vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention, et tout document complémentaire, avec le SYBERT pour la revente de matériels de compostage individuels.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Groupement d'achat d'énergies – renouvellement marché gaz naturel

Madame le Maire rappelle que la commune est membre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté, coordonné par le SIEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre) et relayé par le SYDED (Syndicat mixte d'Energies du Doubs).

A ce titre, le fournisseur actuel de gaz naturel de la commune est GAZ DE BORDEAUX dont les contrats démarreront au 01/07/2021 et arriveront à échéance au 31/12/2022.

Afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie de ces contrats au 1^{er} janvier 2023, le SYDED prépare en 2021 le renouvellement des marchés associés.

Afin de bénéficier des consultations à venir, il est demandé à la commune de confirmer son engagement dans le groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confirme son engagement dans le groupement de commandes pour l'achat d'énergies,
- accepte d'intégrer les consultations programmées par le SYDED,
- autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Julien SUE ne prend pas part au vote.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

06 – Socle numérique dans les écoles élémentaires – Demande de subvention

Le plan de relance présenté par le Gouvernement le 3 Septembre dernier vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19. La crise sanitaire a entraîné une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinement. Dans ce cadre, le plan de relance comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, afin d'assurer une continuité pédagogique.

L'ambition de l'appel à projets mis en place dans le cadre de ce plan de relance est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Ainsi dans ce contexte, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'Etat pour l'équipement d'un socle numérique pour l'école élémentaire, selon le financement suivant :

OBJET	TTC
Fourniture et mise en service : 18 ordinateurs portables, écran vidéo projecteur, armoire/chariot	14 314.36 €
Subvention demandée	10 020.00 €
Reste à la charge de la commune	4 294.36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'acquisition du matériel défini ci-dessus, sollicite l'aide financière de l'Etat et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

07- Délégation du Maire

Madame le Maire a reçu du Conseil Municipal le 08 Juin 2020, diverses délégations dont elle fait ci-dessous le compte-rendu pour la période du 1^{er} Décembre 2020 au 28 Février 2021.

Objet de la délégation	Dossiers traités
1 - Passation des marchés publics ne dépassant pas le seuil légal en vigueur, pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence	0
2 - Acceptation d'indemnité de sinistre	0
3 - Cimetière - Concession	1
4 - Reprises d'alignement	0
5 - Urbanisme - Droit de préemption	2
6 - Urbanisme - Autorisations accordées	
Certificats d'Urbanisme	12
Déclarations Préalables	21
Permis de Construire	1
Modifications de Permis de Construire	1
7 - Action en justice	0
8 - Véhicules communaux - règlement des conséquences dommageables en cas d'accident	0

Les élus reconnaissent avoir pris connaissance des délégations données à Madame Le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

08 - Finances

Catherine Barthelet rappelle que ce travail a été réalisé en comité consultatif finances et regrette qu'il n'ait pu se tenir en présence de tous les membres (élus et non élus) en raison de la crise sanitaire, elle rappelle également que les budgets seront présentés pour avis au Conseiller au Décideur Local (CDL) avant approbation en conseil municipal le 12 avril. Les données fiscales ne pourront pas cette année intervenir avant le 31 mars, le vote du budget a donc été repoussé, pour ne prendre aucun risque.

Les budgets sont toujours gérés avec rigueur, les excédents de fonctionnement chaque année permettent de pouvoir réaliser des projets régulièrement sans recours à l'emprunt, ni augmentation des impôts communaux. Un état de la dette sera présenté lors du prochain conseil, il est satisfaisant et en-dessous de la moyenne des communes de même strate.

Benoit Ricloux remercie ses collègues pour leur participation et Solange Petit pour son travail de qualité à ses côtés. Il précise qu'à ce stade, il est encore dans l'attente de devis qui permettront de préciser davantage les besoins et de certaines données qui interviennent plus tard, notamment concernant les recettes. Il présente d'abord le budget communal.

Concernant les investissements, les élus.es amendent et échangent sur les propositions faites et valident à ce stade les grands projets suivants : travaux sur le terrain attenant à la salle Saint-Martin (liés à l'accessibilité et création d'une place pour marchand ambulant), la rénovation en peinture de l'intérieur de la salle Saint-Martin (plafond, cuisine...), le lancement des études pour la création d'un projet petite enfance et l'extension du périscolaire..., l'acquisition de petits matériels divers : panneaux de signalisation, vitrine à remplacer, barrières, potelets, bancs, harmonisation des poubelles faciles d'utilisation pour nos agents, un grand barnum, une deuxième urne pour les élections de juin..., des plantations en forêt et hors forêt, un fond de concours pour la rue du Chanot (en enrobé), l'acquisition d'un terrain pour la réalisation d'une liaison piétonne entre la rue de Frachères et celle du Champ Pusy, de nouvelles illuminations pour Noël, l'opération numérique pour l'école (voir délibération de ce jour), l'acquisition de livres pour la bibliothèque, le remplacement d'extincteurs, l'acquisition d'un défibrillateur...

A noter que la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera prise en charge par GBM (Grand Besançon Métropole), l'étude pour la cour d'école par l'AUDAB (Agence

d'Urbanisme Besançon) et les études liées aux énergies par Ajena (la Région) et GBM pour les éventuels panneaux photovoltaïques.

Après le vote du budget, un article dans le Trait d'Union présentera en détail tous ces investissements.

En fonctionnement, les dépenses sont stables globalement. Les efforts se poursuivent pour maîtriser les dépenses énergétiques (coupure totale des chauffages dès que possible...). Les projets et actions habituels se poursuivront ainsi que toutes les interventions en matière de sécurité et de contrôle bien sûr. Un budget important est consacré à la petite enfance et l'accueil des mercredis par exemple, au soutien aux associations, à l'accompagnement financier de l'apprentissage de la natation mais aussi à l'entretien de nos routes régulièrement. Ces dépenses de fonctionnement seront détaillées prochainement et n'appellent pas de remarques des élus.es.

Idem pour le nouveau budget caveaux, rendu obligatoire pour la gestion notamment des caveaux d'urne et qui connaîtra a priori peu de variation en 2021.

Le budget des locaux commerciaux sera mobilisé pour l'étude d'implantation d'un nouveau local commercial.

Pour mémoire, le budget du CCAS est directement voté par les membres du CCAS, cela sera fait avant le 12 avril et en tenant compte de la subvention annuelle du budget principal de 3 500 €.

Lors du prochain conseil, les données chiffrées seront présentées en détail pour les budgets prévisionnels mais également pour la validation des comptes de l'année précédente (compte administratif et de gestion)

09 – Questions diverses

- Boulangerie – La commune a été informée du fait que le propriétaire des murs a décidé de leur mise en vente mais le bail est toujours en cours alors que le local est vide. Il est donc compliqué pour la commune de se positionner pour une éventuelle acquisition à ce stade, sachant qu'une visite des locaux ne sera a priori pas possible et qu'on ne mesure pour l'instant pas non plus les mises aux normes qui seront à opérer. Plusieurs contacts de repreneurs sont en cours mais ils sont certainement tous dans la même position vis-à-vis de ces paramètres importants.
- Voirie : deux demandes d'habitants sont examinées :
 1. Rappeler la priorité à droite avant la rue du Champ Guillier : un seul panneau indique en effet les 4 priorités successives : rue de Frachères, du Verger Fleuri, de la rue des Vignes et donc du Champ Guillier.
 2. Signaler la Voie sans issue rue de Frachères : cela permettrait de la signaler en amont pour éviter particulièrement aux camions de s'engager dans cette rue étroite.

Les élus.es sont favorables, les panneaux seront acquis cette année après le vote du budget.
- Scolaire : Demande de M. Jacques TERVEL d'intervenir dans les conseils d'école en tant que DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Leur rôle consiste à assister aux conseils d'école et d'être médiateur si besoin entre les différents acteurs.rices. Les élus.es sont ravis de cette nouvelle participation qui ne peut qu'être bénéfique.

Informations diverses et dates à retenir

Une information est diffusée par les ministres de l'Intérieur, de la Cohésion des Territoires et en charge de la citoyenneté concernant le projet de loi contre le séparatisme qui prévoit de mettre en exergue la laïcité et un rapprochement avec les élus locaux pour le partage des informations.

○ Préfecture

1. Un arrêté portant classement sonore des infrastructures routières nous a été transmis : il a évolué concernant notre territoire uniquement sur une harmonisation de la zone de bruit le long de la route départementale n° 5.
2. Les services vétérinaires de la Préfecture nous informent de la levée de la mise sous surveillance de l'élevage de volailles de l'ADAPEI du Château d'Uzel.

3. La lettre d'information concernant les travaux de la première phase de la RN 57 est présentée. Sont évoqués toutes les discussions actuelles autour des futurs travaux Beure/ Micropolis. Ces travaux sont inscrits dans une action du projet de territoire de GBM. Ils seront prochainement présentés à nouveau aux élus.es de la communauté urbaine afin de permettre à tous.tes de bien en mesurer les enjeux. Un bureau débat aura également lieu sur ce sujet. Samedi dernier, une association transfrontalière s'est créée pour soutenir entre autre ce projet et le besoin de mobilité en direction de nos voisins suisses. Toutes les mobilités seront abordées dans cette association, notamment le ferroviaire, car nombreux.ses sont les élus.es qui mesurent l'importance de ces liaisons en termes d'attractivité.

○ Grand Besançon Métropole

1. Le transfert de pouvoirs de police (entre GBM et la commune selon les compétences) s'est déroulé comme prévu, l'arrêté en suite des votes des communes a donc été validé comme l'a souhaité la commune.
 2. Un projet de création d'une grande boucle VTT « la métropolitaine » est à l'étude. Cela permettrait de mettre en valeur le territoire dans son ensemble. Elle pourrait atteindre 185 km et 3 700 m de dénivelé. A suivre !
 3. Entretien préventifs et curatifs des réseaux d'assainissement – Secteur des Essarts : en suite des dernières interventions d'urgence, les services étudient des travaux sur le réseau pour faciliter l'écoulement.
 4. Schéma d'enseignement musical, musiques actuelles : GBM rappelle son souhait de soutenir le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) ainsi que les écoles de musique structurantes dans tout le territoire, comme dans notre cas l'EMICA (Ecole de Musique Intercommunale du Canton d'Audeux).
 5. Autorisation Droit du Sol (ADS) : la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme doit être effective à partir de janvier 2022 dans toutes les communes : un outil sera développé par le service mutualisé, en développement de notre logiciel commun Oxalys. Il est à noter que GBM prendra à sa charge l'évolution de ce logiciel au service de toutes les communes.
 6. La rencontre de la commune avec le cabinet d'étude dans le cadre du PDM (plan des mobilités) a permis d'échanger comme convenu sur les projets prioritaires de la commune. Il faudra désormais transmettre nos plans, données chiffrées afin d'alimenter les analyses.
- Trésorerie : en suite de la fermeture des trésoreries locales, des postes de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) ont été créés pour assister les communes dans leur gestion comptable. Une rencontre a eu lieu récemment pour explication, une prochaine rencontre est programmée pour la présentation des budgets avant leur validation.
- La procédure de prévention de la pollution de l'air a déjà été activée, le bulletin de prévention est établi par ATMO. Selon les degrés de pollution, les recommandations sont différentes et concernent davantage les entreprises que les particuliers. Dans le cas de grave pollution atmosphérique, la téléalerte sera mobilisée bien entendu.
- Scolaire : Stéphanie Gharbi et François Belot informent que la procédure de labellisation «développement durable» a été déposée en collaboration avec la directrice de l'école. Les actions déjà mises en place permettent d'être éligible au niveau 2. Une information aux membres du conseil d'école sera faite lors de la prochaine réunion.
- CNAS (Centre National Action Sociale) : un bilan de ce qui est proposé aux agents communaux
- est présenté aux élus.es. L'adhésion pour tous les agents coûtent pour la commune 1 484 € par an. L'année 2020 a bien sûr été moins sollicitée en raison de toutes les restrictions sanitaires. Néanmoins, cela leur permet de bénéficier d'avantages divers comme une carte de pêche gratuite, des aides au séjour scolaire, des cartes cadeau de Noël à 30€ pour les enfants, une aide pour la rentrée scolaire de 88€, des réductions pour le cinéma et dans certains magasins... Le bilan est donc positif.
- Comité environnement, Stéphanie Gharbi informe de :
1. La plantation de 21 arbres les 9 et 10 mars, qui sera réalisée, dans le cadre de l'opération une naissance/un arbre planté, par une entreprise en appui de nos

agents. Les parents seront conviés le samedi matin pour apposer une plaque gravée avec le prénom de leur enfant.

2. Du bilan de la visio-conférence du 10 février avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) dans le cadre du partenariat pour les zones refuge. Ont été abordés leur entretien et actions à mettre en place avec l'école et les membres de la commission et pour la réalisation d'une sphère aromatique avec les habitants les plus proches de GBH (Grand Besançon Habitat).
- Des rencontres régulières avec Julien Sue (et le Maire ou Matthieu Baulieu ou François Belot) ont eu lieu dans le cadre du comité urbanisme pour des projets d'aménagement de tous ordres : rénovation de logement, dépôt de permis de construire, de déclaration préalable, étude pour un futur lotissement... Julien Sue organise les rencontres sur rendez-vous, parfois le samedi matin, pour respecter le couvre-feu.
 - Le comité consultatif finances a eu lieu le 08 mars : Benoit Ricloux explique qu'il a principalement permis de préparer les budgets présentés ce jour.
 - Ajena a été sollicité pour une étude pour l'école primaire quant au changement éventuel de mode de chauffage. Il faut noter que cette étude est prise en charge par la Région Bourgogne- Franche-Comté. Pour les panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments, il en est de même mais avec GBM.
 - Le Maire informe du dépôt de plainte de l'ADAPEI (partie ESAT) pour acte de malveillance qui a engendré l'asphyxie de 874 poulets et pintades. Le Maire regrette de ne pas avoir été contacté par la gendarmerie et l'a fait savoir à qui de droit. Depuis, la gendarmerie a interpellé 4 enfants du village qui ont reconnu les faits et ont été accompagnés par leurs parents, visiblement dépités et désireux de faire preuve de responsabilité.
 - Une évaluation a été faite par Catherine Barthelet pour l'enseignement à domicile d'un enfant, en lien avec le rectorat.
 - Un mariage a été célébré le 13 février, dans le respect des mesures sanitaires.
 - Les enseignants du collège Pompidou ont informé le Maire d'un mouvement de grève prévu pour dénoncer les futures conditions d'accueil de septembre 2021 : 31 élèves par classe en 4^{ème} : Il ne sera pas possible d'accepter de nouveaux élèves, obligeant les parents à se tourner vers le privé ou des collèges plus éloignés... Il est proposé que les élus.es concernés (dans le secteur du collège) se rapprochent pour soutenir cette action de manière collective.
 - Françoise Cusinato demande à ce qu'on intervienne à nouveau Place de l'Europe par rapport au stationnement d'une personne (qui dispose de plusieurs véhicules) qui gêne plusieurs locataires régulièrement. La gendarmerie est déjà intervenue et a verbalisé lorsque possible, le maire et les adjoints font régulièrement des rappels à l'ordre mais cette personne est indifférente à tout souhait de coopérer ou faire preuve de respect envers ses voisins.es. C'est navrant et lassant pour tout le monde...

AGENDA :

Agenda des élus :

- Comité Consultatif Urbanisme : accueil sur rendez-vous
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Samedi 6 Mars 2021 – 10 h 00 – Commission communale des impôts
- Samedi 13 mars -10h à 12h : une naissance = un arbre planté

Événements futurs :

- Samedi 20 Mars 2021 – après-midi - Course cycliste

Prochains Conseils Municipaux :

- Lundi 12 Avril 2021- 20h - salle St Martin

A noter :

- Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

FIN DE LA SEANCE A 22 H 45